



Au vu du rapport du jury, le Comité central délivre le présent

CERTIFICAT

à

Jessica Morais

qui a subi avec succès, les épreuves de

DACTYLOGRAPHIE
Copie vitesse

et obtenu la mention **Excellent**
à la vitesse de **207** frappes/minute

Neuchâtel, décembre 2013

Secrétaire générale
de l'ASSAP

Au vu du rapport des experts, l'ASSAP et U-CH attestent que

Jessica Morais

a réussi le test en

Traitement de texte

(Produire et mettre en page)

Module TT1

Le test est réussi lorsque
au moins 70 % des objectifs décrits au verso ont été atteints.

Secrétaire générale de l'ASSAP
E. Crausaz



Président de U-CH
G. Bertschi



Neuchâtel, le 27 mai 2014

Au vu du rapport des experts, l'ASSAP et U-CH attestent que

Jessica Morais

a réussi le test en

Présentation Assistée par Ordinateur

Module PreAO

Le test est réussi lorsque
au moins 70 % des objectifs décrits au verso ont été atteints.

Secrétaire générale de l'ASSAP
E. Crausaz



Président de U-CH
G. Bertschi



Neuchâtel, le 6 décembre 2012



Au vu du rapport du jury, le Comité central délivre le présent

CERTIFICAT

à

Jessica Morais

qui a subi avec succès, les épreuves de

DACTYLOGRAPHIE
Disposition de lettres commerciales

et obtenu la mention **Très bien**

Neuchâtel, décembre 2013

Secrétaire générale
de l'ASSAP